



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils municipaux

Question écrite n° 117677

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre délégué aux collectivités territoriales de bien vouloir lui faire connaître le nombre de ressortissants communautaires actuellement élus au sein de conseils municipaux, en vertu de l'article 88-3 de la Constitution.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous indique le nombre des ressortissants de l'Union européenne élus conseillers municipaux à l'issue du scrutin des 21 et 28 mars 2001 par nationalité dans les communes de plus de 3 500 habitants. Les renseignements statistiques ne peuvent être fournis pour les communes de moins de 3 500 habitants, lesquelles ne sont pas soumises aux déclarations de candidature.

Allemagne	17
Belgique	21
Danemark	1
Espagne	23
Finlande	1
Grèce	1
Irlande	2
Italie	28
Pays-Bas	8
Portugal	83
Royaume-Uni	16
Suède	3
Total	204

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117677

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1168

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3728